



HAL
open science

France : les régions face à l'économie de la connaissance

Gérard-François Dumont

► **To cite this version:**

Gérard-François Dumont. France : les régions face à l'économie de la connaissance. Population et avenir, 2010, 696, pp.4-7, 20. 10.3917/popav.696.0004 . halshs-00770078

HAL Id: halshs-00770078

<https://shs.hal.science/halshs-00770078>

Submitted on 15 Jan 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

France : Les régions face à l'économie de la connaissance

Plus du tiers des cadres de France travaille en Île-de-France. La Franche-Comté et la Picardie sont les régions les plus ouvrières. La Guyane et la Corse comptent le plus fort pourcentage d'artisans. Les « Dom »¹ trustent les premières places pour la proportion des employés. Le Limousin et l'Auvergne comptent les plus forts pourcentages d'agriculteurs exploitants. Face à cette diversité des régions de France selon la typologie de l'emploi, essayons de les caractériser par leur capacité à s'inscrire dans l'économie de la connaissance.

par Gérard-François DUMONT*

* Université de Paris-Sorbonne.

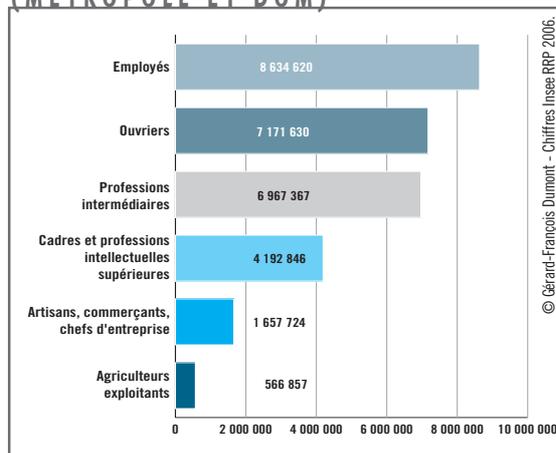
Notons d'abord les changements majeurs intervenus dans les types d'emploi en France². La répartition des actifs en six groupes socioprofessionnels³ montre que le groupe des « employés » forme en France⁴ le groupe le plus nombreux, représentant près de 30 % des actifs.

Un nouveau recul des ouvriers et des exploitants agricoles

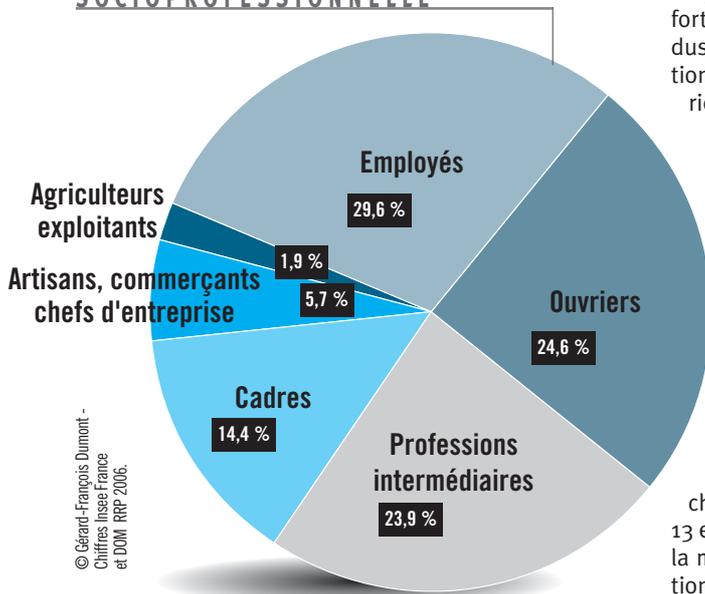
Le nombre des employés devance de plus en plus celui des ouvriers, après l'avoir dépassé au cours des années 1990. Le troisième groupe professionnel en effectifs est celui des « professions intermédiaires », c'est-à-dire des « professions intermédiaires de l'enseignement⁵, de la santé, de la fonction publique et assimilés », des « professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises », des « techniciens » et des « contremaîtres, agents de maîtrise ». À la suite de sa hausse progressive, le groupe professionnel des « Cadres et professions intellectuelles supérieures (PIS) »⁶ regroupe près de 15 % des actifs. Puis moins de 6 % des actifs appartiennent au groupe des « Artisans, commerçants et chefs d'entreprise ».

Enfin, poursuivant sa diminution, le groupe des « agriculteurs exploitants » représente moins de 2 % des actifs, soit environ 567 000 personnes entre la France métropolitaine et les quatre « Dom ». Avec la montée du niveau de qualification, il est probable que les ouvriers, longtemps premier groupe professionnel actif, soit, depuis la fin des années 2000, dépassé par les professions intermédiaires.

1. LES CATÉGORIES SOCIO-PROFESSIONNELLES EN FRANCE (MÉTROPOLE ET DOM)



2. LA POPULATION ACTIVE SELON LA CATÉGORIE SOCIOPROFESSIONNELLE



© Gérard-François Dumont -
Chiffres Insee France
et DOM RRP 2006.

Cette évolution nationale, avec le recul des ouvriers ou des agriculteurs exploitants et la montée des employés ou des cadres, ne diverge pas fondamentalement selon les régions. Toutefois, la réalité socioprofessionnelle marquée de fortes diversités géographiques⁷. Les régions sont donc inégales face à l'économie de la connaissance. Pour le montrer, considérons qu'un pourcentage élevé de cadres apparaît comme un atout face à l'économie de la connaissance et un pourcentage élevé d'ouvriers comme un handicap dans la mesure où il révèle un niveau de formation limité pour une partie de la population⁸.

Dressons donc une typologie des régions en croisant deux critères : la proportion des cadres et PIS et celle des ouvriers. L'analyse met alors en évidence une première et nette distinction, l'exception francilienne.

La situation exceptionnelle de l'Île-de-France

L'Île-de-France présente une forte singularité, avec la proportion de cadres et PIS la plus élevée en France, devant le pourcentage de la deuxième région, Midi-Pyrénées, de près de 11 points⁹. Ce phénomène de surconcentration des cadres en Île-de-France, parallèle à celui des sièges sociaux des entreprises les plus importantes, peut être illustré par une autre donnée : les cadres forment en France 14,4 % des actifs ; hormis l'Île-de-France, le pourcentage des régions est égal (pour une seule, Midi-Pyrénées) ou inférieur à cette moyenne dans les vingt-quatre autres régions.

Ainsi, la concentration des actifs en France est plus encore une concentration des cadres : 35,3 % des cadres de France sont en Île-de-France. La structure socioprofessionnelle de la région capitale est donc nettement plus élevée que la moyenne française d'autant

que l'Île-de-France compte la proportion la plus faible d'ouvriers (15,6%), de neuf points inférieure à la moyenne nationale. Cette région se caractérise par la forte présence du tertiaire supérieur, tandis que l'industrie y a fortement reculé depuis les décentralisations vers les autres régions pendant les trente glorieuses¹⁰ et, plus marginalement, des délocalisations à l'étranger depuis les années 1990.

Compte tenu de la singularité de l'Île-de-France, considérer la moyenne nationale des pourcentages de cadres (14,4 %) n'a guère de sens puisqu'aucune région, hormis la région capitale, n'est supérieure à cette moyenne. Il convient donc de prendre comme discriminant non la moyenne, mais la médiane, c'est-à-dire le pourcentage qui partage en deux moitiés égales les régions triées selon leur proportion de cadres ou d'ouvriers. Comme il y a un nombre pair de régions, 26 exactement, dont 22 en métropole et 4 outre-mer, nous retiendrons comme médiane le chiffre moyen entre celui de la région classée au rang 13 et celui de celle classée au rang 14. En conséquence, la médiane du pourcentage de cadres dans la population active est de 10,4 % et celle du pourcentage d'ouvriers de 27,3 %. Cette approche permet de distinguer, en dehors de l'Île-de-France, 4 types de régions.

Régions à passé industriel en voie de reconversion

Parmi les six régions présentant un pourcentage d'ouvriers supérieur à la médiane nationale et un pourcentage de cadres supérieur à la médiane nationale (A), deux, le Nord-Pas-de-Calais et la Lorraine, ont été les fleurons de l'ère industrielle compte tenu de l'importance de leurs sources d'énergie traditionnelle. Dans ces deux régions, l'industrie y a certes perdu beaucoup d'emplois d'ouvriers sous l'effet de la fin des activités minières, de la hausse de la productivité ou des stratégies d'externalisation, mais le passé économique continue d'exercer des effets avec cette proportion élevée d'ouvriers.

À ces deux régions s'ajoute l'Alsace dont l'économie s'est fortement déployée dans l'industrie selon une logique que l'on peut qualifier de rhénane, d'autant que cette région hérite de réglementations spécifiques en raison de son occupation passée par le Reich allemand. Enfin, deux régions périfrançiliennes, la Haute-Normandie et le Centre, ainsi que les Pays de la Loire, ont bénéficié soit d'implantations d'entreprises en tant que porte industrielle de l'économie parisienne pour la Haute-Normandie, soit en raison des décentralisations effectuées à partir de l'Île-de-France dans les années 1960-1970.

Le pourcentage de cadres, supérieur à la médiane nationale dans ces six régions, signifie qu'elles sont relativement bien inscrites dans l'économie de la connaissance, ce qui est tout particulièrement vrai pour l'Alsace. Les autres régions de ce groupe ont su en partie se reconvertir dans des activités davantage porteuses d'avenir.

4. LES TYPES PROFESSIONNELS SELON LES RÉGIONS

	Agriculteurs exploitants	Artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Cadres et PIS	Professions intermédiaires	Ouvriers	Employés
Région ayant le plus fort pourcentage dans la population active	Limousin : 5,2%	Guyane : 12,1%	Île-de-France : 25,3%	Île-de-France : 26,1%	Franche-Comté : 32,8%	Guadeloupe : 38,3%
Moyenne nationale	1,9%	5,7%	14,4%	23,9%	24,6%	29,6%
Médiane des 26 régions	2,3%	6,2%	10,4%	22,5%	27,3%	29,8%
Région ayant le plus faible pourcentage dans la population active	Île-de-France : 0,1%	Nord-Pas-de-Calais : 4,2%	La Réunion : 7,5%	La Réunion : 19,1%	Île-de-France : 15,6%	Franche-Comté : 27,0%

la Franche-Comté, avec une tradition industrielle, souvent de moyennes et petites entreprises, ou dans l'automobile. S'ajoutent des régions dont le nombre d'emplois d'ouvriers a augmenté lors des décentralisations industrielles des années 1960-1970, comme la Picardie, la Bourgogne ou la Basse-Normandie. La région Poitou-Charentes a aussi bénéficié de décentralisations industrielles pendant les Trente glorieuses, mais, comme les autres régions de cette catégorie, sa capacité à évoluer vers l'économie de la connaissance demeure limitée, malgré des avancées comme le Futuroscope. Quant à la région Champagne-Ardenne, elle souffre des difficultés de reconversion tant dans sa partie septentrionale que dans sa partie méridionale.

Enfin, un département d'outre-mer, La Réunion, entre dans cette catégorie des régions relativement ouvrières, avec le plus faible pourcentage de cadres des 26 régions françaises.

Régions à passé industriel relatif et à la traîne dans l'économie de la connaissance

À part l'Île-de-France que l'on peut considérer « hors classe », une quatrième et dernière catégorie regroupe six régions (D) sans guère d'héritage industriel ancien et peu concernées par les décentralisations des Trente glorieuses. En conséquence, ces régions comptent une faible proportion d'ouvriers dans la population active, même si le pourcentage de l'Auvergne est proche de la médiane nationale, notamment grâce à l'industrie du pneumatique. Ces mêmes régions, au regard de leur faible pourcentage de cadres, apparaissent assez éloignées de l'économie de la connaissance, qu'elles soient métropolitaines, comme l'Auvergne et le Limousin, insulaire comme la Corse, ou d'outre-mer, comme la Martinique, la Guadeloupe et la Guyane. Le pourcentage de cadres en Guyane est néanmoins supérieur à celui de la Martinique et de la Guadeloupe, ce qui peut s'expliquer par la présence du centre spatial de Kourou.

Ainsi, face à l'économie de la connaissance, la France dispose d'une région, l'Île-de-France, dont le pourcentage de cadres est sans équivalent sur le reste du territoire. Les données mettent bien en évidence la situation relativement favorable de régions souvent méridionales, et un certain progrès dans des régions anciennement industrielles du Nord et du Nord-Est. À l'inverse, se constatent des régions à la traîne, essentiellement en bordure du grand Bassin parisien et outre-mer. ●

1. Guyane, Martinique, Guadeloupe et La Réunion.

2. Selon les dernières données disponibles fournies au second semestre 2009 par le recensement dit « rénové » de la population à la date du 1^{er} janvier 2006. Rappelons que les chiffres au 1^{er} janvier 2006 résultent du traitement statistique des enquêtes de recensement effectuées pendant la période quinquennale 2004-2008. Toute comparaison selon une méthode équivalente ne sera possible qu'avec une référence au 1^{er} janvier 2011, qui devrait être disponible en 2014.

3. La nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles, dite PCS, a remplacé, depuis 1982, la CSP (nomenclature de catégories socioprofessionnelles). Nous n'étudions ici que les six groupes professionnels actifs, donc à l'exclusion des deux autres formant les « retraités » et les « autres personnes sans activité professionnelle ».

4. Nous considérons ici la France métropolitaine et les 4 Dom.

5. Dont les « Professeurs des écoles, instituteurs et assimilés ».

6. Où se distinguent les « Professions libérales et assimilés », les « Cadres de la fonction publique, professions intellectuelles et artistiques » et les « Cadres d'entreprise ».

7. Cf. également les cartes page 20 de ce numéro 696.

8. Même si le niveau technique moyen des ouvriers des années 2010 est nettement plus élevé que celui des années 1960.

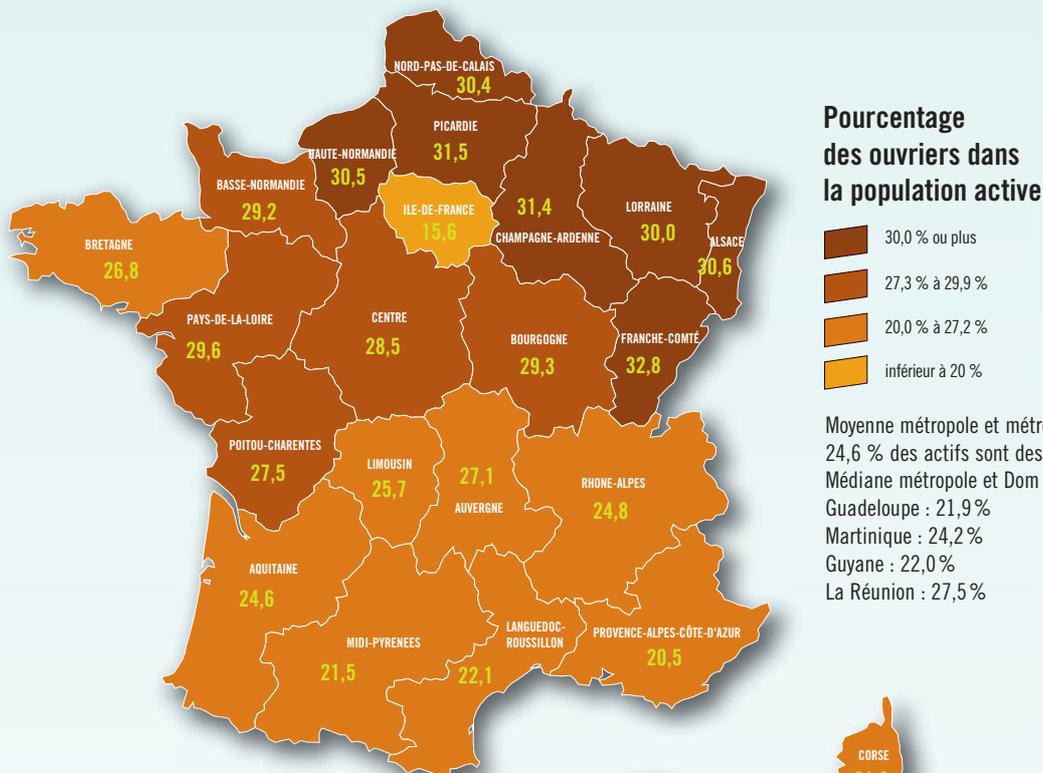
9. Sur d'autres singularités de l'Île-de-France, cf. Dumont, Gérard-François (direction), *Populations et territoires de France en 2030, le scénario d'un futur choisi*, Paris, L'Harmattan, 2008.

10. Jusqu'en 1982, année où se met en place la décentralisation politique, le terme décentralisation se définit comme le transfert d'établissements, généralement industriels, de la région parisienne vers les autres régions. Depuis 1991, à la suite d'une déclaration de Madame Edith Cresson, Premier ministre, on utilise plutôt le mot « délocalisation ». Néanmoins, depuis le milieu des années 1990, ce dernier terme définit généralement un transfert d'activités, le plus souvent à faible valeur ajoutée, de France vers l'étranger.

11. Avec, bien entendu, des exceptions comme le textile à Nîmes ou le délainage à Mazamet.

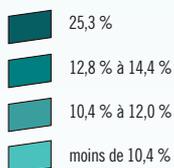
12. Le bon classement de Montpellier et de Rennes en terme d'attractivité au sein des métropoles régionales intermédiaires participe à l'avantage relatif des leurs régions. Cf. Dumont, Gérard-François avec la collaboration de Chalard, Laurent et de Population & Avenir, *Les métropoles régionales intermédiaires en France : quelle attractivité ?*, Paris, La Documentation française, 2007.

Ouvriers et cadres dans les régions françaises

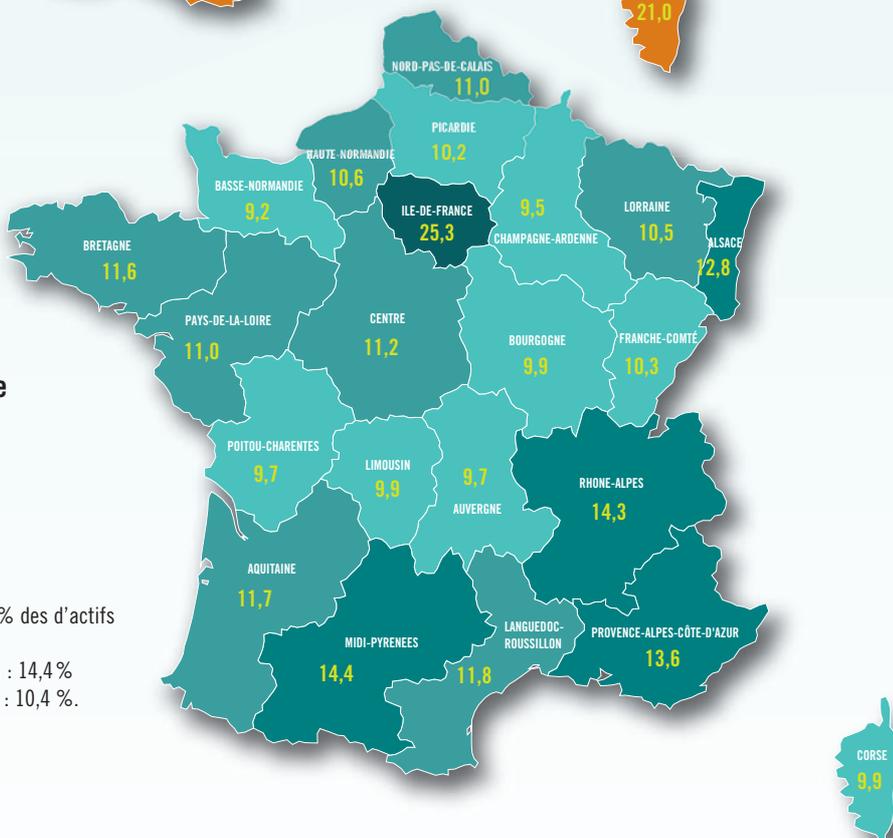


Moyenne métropole et métropole + Dom : 24,6 % des actifs sont des ouvriers.
 Médiane métropole et Dom : 27,3 %.
 Guadeloupe : 21,9 %
 Martinique : 24,2 %
 Guyane : 22,0 %
 La Réunion : 27,5 %

Pourcentage des cadres dans la population active



Moyenne métropole : 14,5 % des d'actifs sont des cadres.
 Moyenne métropole et Dom : 14,4 %
 Médiane métropole + Dom : 10,4 %.
 Guadeloupe : 7,7 %
 Martinique : 8,2 %
 Guyane : 9,3 %
 La Réunion : 7,5 %



Population & Avenir • 35, avenue Mac-Mahon • 75017 Paris
 N° 696 - Janvier-février 2010 • www.population-demographie.org

© Gérard-François Dumont - Chiffres Insee RP 2006.

Document téléchargé depuis www.cairn.info - Biblio SHS - - 193.54.110.56 - 13/11/2016 16h44. © Association Population et Avenir

Cf. également pages 4 à 7.

Cette dernière page est libre de reproduction à fins d'enseignement, sous forme de photocopie ou de transparent, sous réserve de conserver l'indication des sources.